

Le HCE reçu par le président de la République

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE), présidé par Sylvie Pierre-Brossolette, a été reçu ce 25 janvier pendant plus d'une heure par le président de la République. Le HCE se félicite des mesures acceptées par Emmanuel Macron lors de cette séance de travail organisée à l'occasion de la remise du rapport 2023 sur l'état du sexisme en France et des 10 ans du HCE, en présence de la ministre chargée des droits des femmes, Isabelle Rome.



De gauche à droite : Philippe Callen, Nicolas Rainaud, Céline Piques, Xavier Alberti, Jocelyne Adriant-Mebtoul, Isabelle Rome, Emmanuel Macron, Sylvie Pierre-Brossolette, Marie-Anne Bernard, Catherine Ladousse, Gilles Lazimi et Paola Bergs ©Présidence de la République

Parmi celles-ci, la priorité donnée à l'éducation à l'égalité et la mise en œuvre effective des séances prévues par la loi ; la facilitation du retrait rapide des contenus

dégradants et violents sur les plateformes numériques et la mise en place au moment de la transposition du Digital Service Act (DSA) de **dispositions responsabilisant le secteur numérique sur la suppression des contenus illicites** ; l'expérimentation du **remboursement du préservatif féminin** ; la valorisation de la **Convention d'Istanbul** de lutte contre les violences faites aux femmes pour favoriser l'adhésion des pays non signataires ; l'**officialisation d'une journée nationale de lutte contre le sexisme le 25 janvier** car dit-il à propos du sexisme, en accord avec les analyses du rapport qui lui était présenté, « *c'est le sujet sous-jacent, sans traitement duquel on ne pourra rien faire* ».

Le président souhaite étroitement associer le HCE à la mission parlementaire sur le traitement judiciaire des violences faites aux femmes, de même qu'aux travaux de transposition du DSA pour lequel la France compte s'engager pleinement. Par ailleurs, une mission sera lancée sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans trois secteurs particuliers : le travail, le sport et la politique.

Le Haut Conseil à l'Egalité souligne la qualité d'écoute et de dialogue avec le chef de l'Etat. Celui-ci a apporté des réponses sur l'ensemble des sujets présentés par le HCE, dont la proposition faite dans le rapport Parité sur l'adoption d'un scrutin majoritaire binominal pour les élections législatives. Afin de mieux remplir ses missions actuelles et à venir, le HCE a demandé à bénéficier d'un **statut et de moyens adaptés**.

Le HCE a réclamé davantage de moyens financiers pour lutter contre les violences faites aux femmes, tout en signalant que bon nombre des mesures proposées peuvent être mises en oeuvre sans dépenses supplémentaires.

Contact presse : Juliana Bruno, 06 09 14 43 06